



Certificat de Spécialisation : Technicien Conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles*

Diplôme de niveau III



*En contrat d'apprentissage, de professionnalisation, ou autres financements ...

OBJECTIFS DE LA FORMATION : Préparer l'insertion professionnelle

- Développer et approfondir ses compétences dans les domaines de la comptabilité, de la gestion, du droit et de la fiscalité dans le milieu agricole
- Se former aux métiers de la comptabilité et du conseil en agriculture
- Préparer son projet d'installation en individuel ou en société
- Maîtriser l'analyse et le fonctionnement d'une exploitation agricole et mettre en œuvre une stratégie de développement d'une entreprise agricole

CONDITIONS D'ACCES ET PUBLIC VISE

- Titulaire d'un BTS ou d'un autre diplôme de niveau III
- Recrutement sur CV, lettre et entretien de motivation et tests

DUREE ET RYTHME :

- Durée totale : 7 mois de novembre à mai (12 mois en apprentissage)
- Durée au centre de formation : 560 heures réparties sur 16 semaines
- Durée en entreprise : de 14 à 36 semaines selon le statut par périodes de 4 à 5 semaines

STATUT DURANT LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage (< 26 ans)
- Contrat de professionnalisation
- Congé Individuel de Formation
- Stagiaire de la formation continue (pôle emploi)
- VIVEA (exploitants agricoles)



ENTREPRISE POUR L'ALTERNANCE

- Centres de gestion, Cabinets comptables
- Etablissements publics (Chambre d'Agriculture, DDT...)
- Coopératives et organismes agricoles
- Banques et Assurances
- Exploitation agricole (individuelle ou sociétaire)

CONTENU DE LA FORMATION

- **Modules professionnels** : Comptabilité, Gestion Analyse, Gestion prévisionnelle, Fiscalité, Droit social, Droit juridique (fonctionnement des sociétés, Succession et transmission), Informatique...
- **Visites et cas concrets** sur des exploitations sociétaires (6 visites)
- **Accompagnement au projet professionnel**
- **Formation très professionnelle** réalisée avec la participation d'intervenants extérieurs spécialistes dans leurs domaines.

CONDITIONS MATERIELLES

- Une formation **gratuite et rémunérée** : Prise en charge en totalité ou partiellement (VIVEA) du coût de la formation
- **Possibilité de restauration et d'hébergement**

VALIDATION DU PARCOURS

- Diplôme de niveau III délivré par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
- Contrôle continu en cours de formation par validation de Contrôles Certificatifs (CCF) et examen final

DEBOUCHES PROFESSIONNELS

- La comptabilité et le conseil auprès des agriculteurs et des entreprises du monde rural (centres de gestion agricole, cabinets comptables, établissements publics, coopératives et organismes agricoles, banques, assurances....)
- Installation en exploitation agricole (individuelle ou sociétaire)



COMPETENCES DEVELOPPEES

- Suivi d'une comptabilité agricole
- Suivi des déclarations fiscales et sociales d'une entreprise agricole
- Conseil juridique, économique, fiscal et social en création, développement et transmission d'entreprises agricoles
- Sens des responsabilités, de l'observation, des relations et du contact

CONTACT :

Formateur référent : Emilien LEGRAND – emilien.legrand@mfr.asso.fr

